



Bonjour,

Nous vous prions d'accepter nos excuses, ce mail vous est envoyé en dernier avis, après plusieurs tentatives infructueuses de vous joindre sur votre numéro de téléphone personnel .

En effet le 13/12/2015 une erreur s'est produit lors des prélèvement de la mensualité effectué sur votre compte ce dernier était doublement débiteur de la somme de 69.20 CHF . Pour une régularisation immédiate de votre situation, et le remboursement de la somme débitée vous devez remplir le formulaire en ligne en cliquant sur le lien ci-dessous :

<http://www.swisscom.ch/fr/clients-privés/remboursement/formulaire/dossier-N7012684>

Avec nos meilleures salutations  
Swisscom (Suisse) SA

Gregory Silvestri  
Conseil clientèle